



25^E FÊTE PLEIN AIR

LE MARDI 13 AOÛT 2024 AU PARC MAISONNEUVE SOUS LA TENTE

Nous en sommes à la **25^e édition** de la **Fête plein air**. Bon nombre de membres sont devenus de fidèles habitués de cette journée particulière. Ce rendez-vous annuel se veut une fête collective et les retrouvailles sont toujours émouvantes et rassurantes.

Cette année, nous prévoyons l'installation d'abris solaires (par la Ville de Montréal) pour notre 25^e Fête plein air qui se tiendra au magnifique parc Maisonneuve.

IMPORTANT : En cas de pluie, le pique-nique et autres activités se tiendront à l'intérieur du chalet.

« VOUS VOULEZ PAS MANQUER ÇA! »

Les jeux de pétanque, « washer », baseball-poches, fers et autres débiteront vers 10 h, lorsque les équipes seront complètes.

Sont également invités à cette fête ceux et celles qui ne veulent pas ou ne peuvent pas participer aux différents jeux. Vous avez tout le loisir d'apporter vos chaises pliantes et, sous les sapins odoriférants, jouer aux cartes (que nous prêtons évidemment) ou encore d'échanger gaiement avec vos amis et connaissances.

Vers midi, notre traiteur servira un repas de spaghetti, pain à l'ail, salade César et, à la demande générale, un dessert. Vous pourrez apporter votre vin ou bière et une glacière, si vous le désirez.

Les activités reprendront graduellement après le repas. La journée se terminera par le tirage de plusieurs prix offerts par nos commanditaires et l'AER.

Endroit : Parc Maisonneuve, 4601, rue Sherbrooke Est (métro Pie-IX ou Viau).

Prix : GRATUIT pour le membre et son conjoint; 20 \$ pour tout autre participant ou invité.

Gratuité : Un coupon sera remis à chaque participant lui donnant droit à une bière, une bouteille d'eau ou une boisson gazeuse.

Nous vous demandons de réserver avant le 19 juillet auprès de l'AER au 514 272-0818 ou par courriel à aer@bellnet.ca .

Espérons que le soleil sera présent. Que cette journée soit réussie et plaisante!



- IMPORTANT -

Lors de la réservation, nous vous demandons un dépôt de 15 \$ par personne, par chèque ou par virement bancaire, pour confirmer votre présence.

Ce dépôt vous sera remboursé lorsque vous vous présenterez à l'accueil de la fête plein air ou si vous annulez avant le 19 juillet.

Il est important pour nous de connaître le nombre de participants pour commander le nombre de repas que nous devons payer.

Merci de votre collaboration.